



GRANDSON

CONSEIL COMMUNAL

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 14 décembre 2017

Présidence : M. Sébastien Deriaz

LE CONSEIL COMMUNAL DE GRANDSON, vu le préavis municipal n° 595/17 relatif à la Demande d'un crédit complémentaire pour la réfection du collège du Jura A, où le rapport de la commission ad hoc, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour :

décide :

Article premier : d'autoriser la Municipalité à financer les travaux complémentaires réalisés dans le cadre de la première étape des travaux de transformation et de rénovation du collège du Jura A tels que décrits dans le préavis;

Article 2 : d'accorder à cet effet un crédit complémentaire par la trésorerie courante ;

Article 3 : de financer le montant complémentaire par la trésorerie courante ;

Article 4 : d'amortir ces investissements nets, par le compte no 3540.331 sur une durée de 30 ans, la première fois au budget 2018.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le Président :

Sébastien Deriaz



La Secrétaire

Nathalie Cattin Rich